



Conférence nationale sur les DPRI du SEIC de 2019

Formulaire de présentation de résolution

DATE D'ÉCHÉANCE : le 9 août 2019

(Voir les instructions au verso)

1. Organisme d'origine : _____

2. Objet de la résolution : _____

3. Résolution:

4. Attestation :

Nous attestons que la résolution précitée a été adoptée au cours d'une réunion officielle de l'organisme d'origine mentionné ci-haut, dûment tenue le _____, 20_____.

Signature : _____
Président-e de la réunion ou de la section locale

Signature : _____
Secrétaire de la réunion ou de la section locale

Date : _____



Comment remplir le formulaire de présentation de résolution

- 1. Organisme d'origine :** Inscrire d'où vient la résolution. Les résolutions peuvent être présentées par les sections locales ou toute autre réunion officielle nationale, régionale ou de district des membres.
- 2. Objet de la résolution :** Inscrire le sujet dans l'espace réservé à cet effet. Par exemple, si la résolution porte sur des modifications à apporter aux procédures financières du SEIC, inscrire « Procédures financières du SEIC ».
- 3. Résolution :** Dans l'introduction de la résolution, indiquer la raison pour laquelle il est nécessaire de la présenter. Par exemple, une résolution typique serait formulée comme suit :

Attendu que les fonds qui servent aux conférences régionales à l'intention des président-e-s des sections locales sont des fonds nationaux;

Il est résolu que le SEIC ait comme politique de ne pas fournir dorénavant des fonds à moins que le bureau national n'ait reçu un état financier vérifié.

- 4. Attestation :** Le président ou la présidente et le ou la secrétaire de la réunion ou le président ou la présidente et le ou la secrétaire de la section locale doivent signer le formulaire afin d'indiquer que la résolution a été adoptée pendant une réunion dûment tenue.
- 5. Faire parvenir une copie électronique (en version WORD ou RTF)** de votre résolution par courriel à l'adresse bonnevl@ceiu-seic.ca au plus tard à 16h00 (heure d'Ottawa) le 9 août 2019. **Veillez AUSSI vous assurer d'envoyer (par télécopieur OU par la poste) une version imprimée de votre résolution portant les signatures nécessaires** afin qu'elle parvienne au bureau national du SEIC au plus tard à 16h00 (heure d'Ottawa) le 9 août 2019, soit la date limite qui a été fixée, afin qu'il soit tenu compte de votre résolution.

Faire parvenir votre résolution dûment signée par télécopieur au numéro 613-236-7871, a/s de Lianne Bonneville.

Faire parvenir votre résolution dûment signée par la poste à l'adresse suivante :

SEIC, a/s de Lianne Bonneville
275 rue Slater, pièce 1204, Ottawa, Ontario K1P 5H9

6. Date limite

Une copie électronique (en version WORD ou RTF) AINSI qu'une version papier (envoyée soit par télécopieur, soit par la poste) du formulaire signé doit être reçue au bureau national du SEIC au plus tard
le 9 août 2019 à 16h00 (heure d'Ottawa)